

La politique numérique du canton de Genève

Alexander Barclay
Délégué au numérique
du canton de Genève

Swiss eGovernment Forum 2024

20 mars 2024



Transition numérique ?

Un défi et une opportunité

"Le numérique, c'est appliquer la culture, les processus, les modèles d'affaires et les technologies de l'ère Internet pour répondre aux attentes plus élevées de la population"

Tom Loosemore



1 : Faciliter



2 : Former



3 : Protéger



4 : Promouvoir



5 : Réguler

5 rôles de l'Etat



**Politique
numérique :
bilan et
perspectives
2018-2023**



www.ge.ch/c/numerique





Grands enjeux

L'autonomie
stratégique face au
numérique

Le solutionisme
technologique

La sobriété et la
responsabilité
numérique
face au
changement
climatique

La cohésion
sociale

L'exponentialité
face à nos biais
cognitifs

La communication
et la mobilisation



La transition
numérique
est politique

L'intégrité numérique dans la constitution cantonale

Un nouveau droit fondamental voté en juin 2023 par près de 94% des votants

- **Art. 21A Droit à l'intégrité numérique**
- ¹ Toute personne a le droit à la sauvegarde de son intégrité numérique.
- ² L'intégrité numérique inclut notamment le droit d'être protégé contre le traitement abusif des données liées à sa vie numérique, le droit à la sécurité dans l'espace numérique, le droit à une vie hors ligne ainsi que le droit à l'oubli.
- ³ Le traitement des données personnelles dont la responsabilité incombe à l'Etat ne peut s'effectuer à l'étranger que dans la mesure où un niveau de protection adéquat est assuré.
- ⁴ L'Etat favorise l'inclusion numérique et sensibilise la population aux enjeux du numérique. Il s'engage en faveur du développement de la souveraineté numérique de la Suisse et collabore à sa mise en œuvre.

La souveraineté numérique, c'est



... la capacité des autorités à maintenir leur autonomie stratégique, soit à pouvoir utiliser et contrôler de manière autonome les biens matériels et immatériels et les services numériques qui impactent l'économie, la société et la démocratie.



**Une définition
commune**

Principe #1

Approche centrée usager

L'Etat conçoit des prestations répondant aux attentes et aux besoins des usagers dans une dynamique de co-construction. Il inscrit cette approche dans la perspective d'une société numérique qui n'exclut personne.



Principe #2

Confiance



L'Etat prend la mesure des défis liés à la confiance en l'ère numérique. Il comprend son rôle de garant et de référent de la confiance dans les relations entre les acteurs de la société numérique.

Principe #3

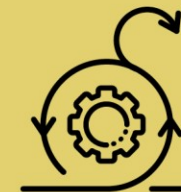
Protection et valorisation des données



Les données sont au cœur de la personnalité numérique et du fonctionnement de notre société. L'Etat protège et valorise celles qu'il crée et qu'il gère au quotidien; dans ce contexte, il favorise la maîtrise et l'usage de leurs données personnelles par les individus.

Principe #5

Efficienne



L'Etat promeut une culture de l'agilité et de l'innovation basée sur la co-construction, la collaboration et l'ouverture. Avec pour objectif de mieux servir les usagers, cette approche est nécessaire pour améliorer, voire bouleverser le fonctionnement de l'administration tout en valorisant ses collaborateurs.

Principe #4

Éthique



L'action de l'Etat s'inscrit dans une démarche de réflexion continue pour prendre en compte les défis éthiques que pose la transition numérique (par exemple, ceux liés à l'intelligence artificielle, aux voitures autonomes ou à la protection de la personnalité).

Conférence de Suisse latine des directrices et directeurs du numérique

Un espace de réflexion et de collaboration

cldn:

conférence latine des
directeurs du numérique

fr · ge · ju · ne · ti · vd · vs



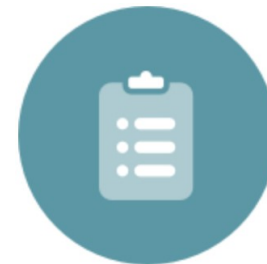
Elaborer et défendre une vision politique commune portant sur la prise en compte du numérique dans nos cantons



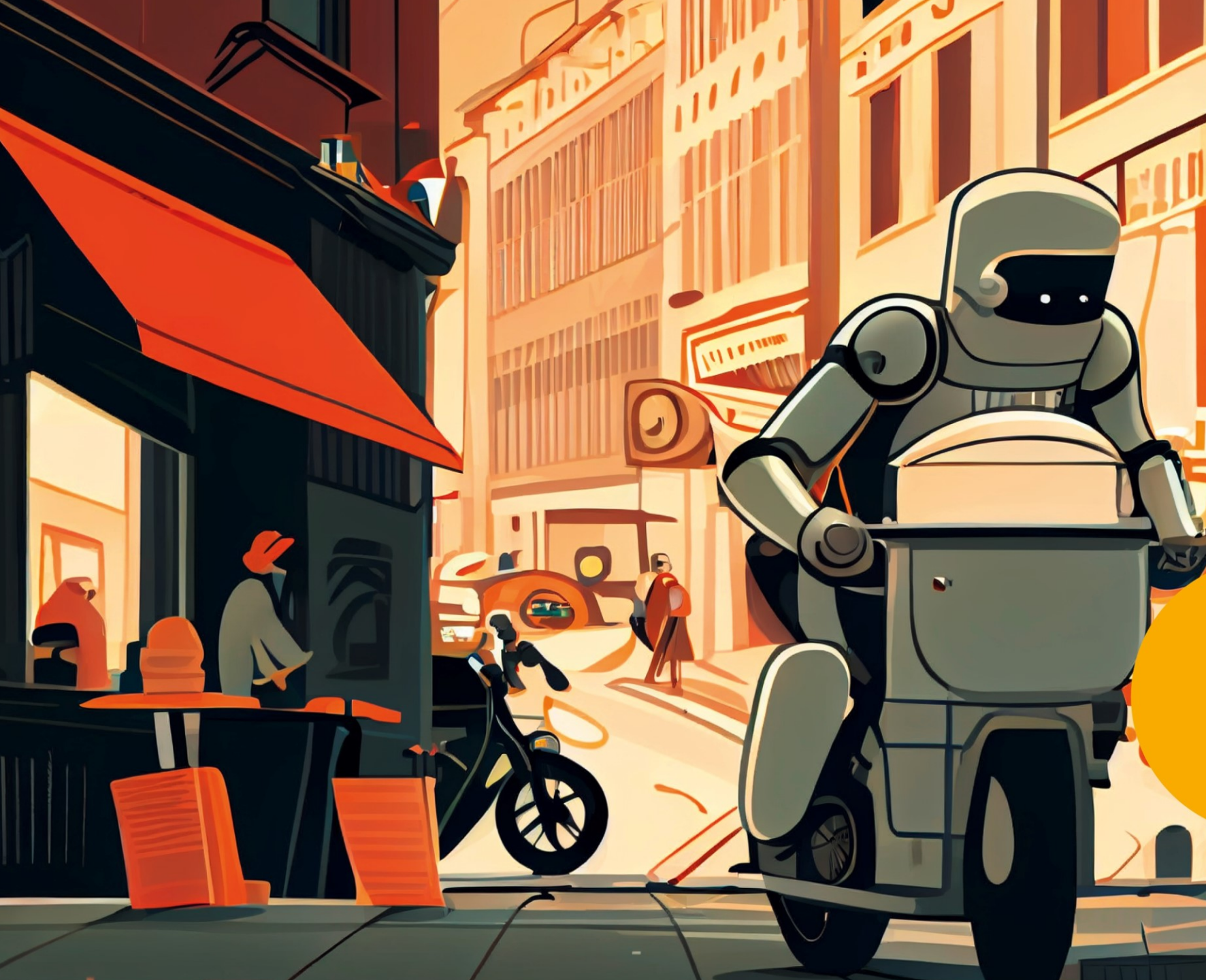
Valoriser les relations et les partenariats avec l'extérieur, en particulier avec les acteurs moteurs de nos écosystèmes



Mutualiser les réflexions et les solutions




Légitimer de nouvelles pratiques dans nos administrations



La politique
numérique
et l'IA





Questions?



**Politique
numérique :
bilan et
perspectives
2018-2023**

www.ge.ch/c/numerique



Merci

DEPARTEMENT DES INSTITUTIONS ET DU NUMERIQUE Secrétariat général

Alexander Barclay
Délégué au numérique du canton de Genève

alexander.barclay@etat.ge.ch

Rue de l'Hôtel-de-Ville 14
CP 3952
1211 Genève 3

numerique.ge.ch
[#GENumerique](https://twitter.com/GENumerique)

